

Synthèse de la commission Sécurité et tranquillité publiques du 9 janvier 2025

Présents :

Amandine Demore, représente Échirolles (38), Présidente de la commission, administratrice de Ville & Banlieue et maire d'Échirolles
Izzet Albayrak, représente Trélazé (49), Adjoint au maire en charge du cadre de vie et de la sécurité publique
Amandine Bled, représente Arcueil (94), Responsable du service de prévention, médiation et sécurité
Anne-Claire Charlet, représente Saint-Étienne-du-Rouvray (76), Directrice de la solidarité et du développement durable
Margaret Connell, représente Roubaix (59), Adjointe au maire en charge de la sécurité, de la tranquillité publique et de l'état civil
Roger Dugué, représente Gennevilliers (92), Adjoint au maire en charge des politiques de prévention et de tranquillité publique
Héloïse Dumartinet-Chanoine, représente Saint-Fons (69), Directrice de la tranquillité publique et de la prévention
Jean-Christophe Faës, représente Rezé (44), Adjoint à la maire en charge de la tranquillité publique, de la prévention et de la conciliation
Julien Fragnon, représente Saint-Fons (69), Directeur de cabinet du maire
Audrey Gatian, représente Marseille (13), Adjointe au maire en charge de la politique de la ville et des mobilités
Stéphane Gomez, représente Vaulx-en-Velin (69), Premier adjoint à la maire en charge de la politique de la ville
Rémi Imberdis, représente Givors (69), Responsable de la police municipale
Damien Méric, représente Lormont (33), Responsable du service de police municipale
Ludovic Munoz, représente Hérouville-Saint-Clair (14), Responsable du service de police municipale
Céline Pellemoine, représente Allonnes (72), Directrice adjointe du service à la population
Laura Ruy, **représente la Métropole Toulon Provence Méditerranée (83)**, Cheffe du service de cohésion sociale et territoriale
Rodolphe Thomas, représente Hérouville-Saint-Clair (14), Maire d'Hérouville-Saint-Clair
Jean Coulon-Mazeau, responsable de la communication et des relations publiques de Ville & Banlieue

Amandine Demore introduit les échanges en soulignant l'importance de cette commission face aux défis actuels des collectivités populaires en matière de sécurité. Elle exprime sa volonté de concentrer le débat sur le sujet du narcotrafic, enjeu particulièrement sensible de nos villes et quartiers populaires, et invite les participants à faire part de leurs idées, suggestions ou retours d'expérience sur les dispositifs locaux qui auraient réussi à produire des effets positifs sur leurs territoires.

La maire souligne qu'à Échirolles, une des principales conséquences de l'augmentation du narcotrafic est l'accaparement problématique de l'espace public par les revendeurs. Elle soumet donc à l'avis des participants les différentes manières d'agir contre ce phénomène : installation de caméras, extension des pouvoirs et augmentation des effectifs de police municipale, etc. Elle relate pour sa part son expérience plutôt positive avec les groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD), admettant toutefois que leur efficacité réelle dépend largement de la volonté des procureurs qui les administrent.

Izzet Albayrak ouvre le tour de table sur les défis de sécurité qui se posent à Trélazé, où le maire résiste depuis longtemps à la création d'une police municipale, et ce, malgré les nombreuses pressions. Dans cette ville de 16 000 habitants, ancienne cité minière et capitale de l'ardoise depuis des décennies, la commune a décidé de mener une consultation citoyenne appuyée par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU). Celle-ci se montre aujourd'hui très utile pour la municipalité qui n'hésite pas à s'appuyer dessus pour construire sa politique locale de sécurité.

La consultation a par exemple révélé, contre toute attente, que les problèmes de circulation et d'incivilité routières, comme les rodéos urbains, étaient perçus par les habitants comme plus problématiques dans leur quotidien que le trafic de drogue, celui-ci n'intervenant qu'en troisième position. Cette illustration, en guise d'entrée en matière, entend simplement illustrer le fait qu'en matière de sécurité, les préconçus sont nombreux et qu'il faut bien souvent dépasser les premiers jugements pour accéder au ressenti des habitants de manière factuelle et objective.

Margaret Connell indique aux participants que la ville de Roubaix, également adhérente de France urbaine, a travaillé à la rédaction du projet de loi visant à inscrire les rodéos motorisés dans les textes de loi et le code de la route. La ville dispose de plusieurs conventions de travail : une avec l'État qui rassemble la municipalité, le commissariat central de police nationale, la préfecture et la procureure pour traiter des enjeux sécuritaires ; une avec les bailleurs pour que la police municipale soit autorisée à pénétrer dans les parties communes dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic ; une autre avec des compagnies d'assurance permettant la mise à disposition d'un logiciel de détection et recherche des véhicules volés pour faciliter leur traçage.

Roubaix a embauché une chargée de mission travaillant spécifiquement sur les sujets de sécurité et tranquillité publiques, pour guider la municipalité sur les décisions à prendre. Margaret Connell précise que le centre de surveillance urbain (CSU) de Roubaix fonctionne toute l'année, 24h/24, et qu'il dispose d'une ligne directe avec la police nationale et les sapeurs-pompiers, que les policiers municipaux sont chargés de protéger lors de leurs interventions. Elle précise que la police municipale roubaisienne est armée en légal, condition importante de sa participation aux opérations menées en partenariat avec la police nationale. Sont également menées des actions de prévention contre le protoxyde d'azote dont la consommation est croissante, en particulier chez les

plus jeunes, ainsi que des enquêtes (lors de mariages douteux ou de reconnaissances de paternité suspectes, par exemple) qui bénéficient d'une étroite coopération avec le parquet.

L'adjointe au maire présente enfin les initiatives mises en œuvre par la Métropole européenne de Lille, dont la prévention en matière de sécurité est l'une des attributions : lutte contre les rodéos motorisés, collaboration des polices municipale et nationale, utilisation d'un système de vidéosurveillance 7j/7 et 24h/24. La métropole a également réuni un groupe de partenariat opérationnel (GPO) autour d'une école qui était concernée par le trafic, avec des transactions en sortie d'école et tous les problèmes que cela peut causer en matière de protection des enfants. Autre problème, figurait parmi les parents d'élèves une mère nourrice, qui transmettait aux narcotrafiquants les décisions prises au cours des réunions de parents d'élèves ce qui compliquait les interventions policières.

Audrey Gatian rebondit sur la question des conventions policières avec les bailleurs sociaux. En tant présidente du bailleur social Marseille Habitat, en parallèle de son mandat d'adjointe, elle partage son expérience d'une opération réussie dans le quartier de la Paternelle où Marseille Habitat est l'unique bailleur. Ici, un urbanisme complexe marqué par des entrées multiples, de nombreux recoins et des voies sans issues rendait le trafic possible et les interventions policières difficiles. De fait, la circulation et les aménagements de l'espace public ont été repensés avec l'État et la métropole, ce qui a permis d'éradiquer les derniers points de deal et de rendre le quartier à ses habitants. De la même manière que les caractéristiques naturelles d'un territoire influencent souvent son organisation sociale, la configuration urbaine d'un quartier peut favoriser ou amoindrir sa propension à basculer aux mains du narcotrafic.

Le risque, bien sûr, reste le report du trafic vers d'autres quartiers. C'est pourquoi, selon elle, une action coordonnée de tous les acteurs de la sécurité est nécessaire. L'adjointe au maire aborde également le problème de l'embrigadement des jeunes dans les réseaux de trafic, difficile à endiguer. Elle évoque également la forte vulnérabilité des jeunes extérieurs à la ville, qui ne viennent pas de Marseille et dont l'isolement est plus fort encore en l'absence de structure familiale pour jouer un rôle de prévention. Dans le cas des mineurs non accompagnés (MNA), le suivi mis en place par les départements reste insuffisant et les actes de maltraitance des jeunes trafiquants par les réseaux criminels sont nombreux.

Stéphane Gomez soulève à cet égard le sujet des mineurs non accompagnés (MNA), ou en situation d'errance, et évoque l'évolution des méthodes d'un trafic qui reste une activité commerciale et qui s'adapte, à ce titre, aux demandes des consommateurs. La livraison à domicile (Uber shit, etc.), par exemple, rend plus difficile le démantèlement des points de deal. Il y a également une professionnalisation du narcotrafic avec la naissance d'écoles du crime ou le recrutement numérique des guetteurs via l'utilisation des messageries cryptées. L'adjoint à la maire insiste sur le fait que ces problèmes ne sont pas exclusifs aux banlieues ; ils concernent également le cœur des grandes villes comme Paris, Lyon ou Marseille.

Jean-Christophe Faës détaille les initiatives mises en place à Rezé, ville de 44 000 habitants dans la périphérie de Nantes, telles que l'installation d'un réseau de caméras, la création d'une police municipale et sa coopération renforcée avec la police nationale. Il souligne les difficultés rencontrées dans la mobilisation des services de l'État et le suivi des jeunes à risque. Rezé essaie

aujourd'hui d'identifier le meilleur outil pour réunir tous les acteurs de la sécurité intervenant sur son territoire. S'agissant de la lutte contre le narcotrafic, la municipalité souhaiterait avancer sur le déploiement de mécanismes de prévention, en particulier auprès des plus jeunes. Un autre chantier important est l'amélioration du sentiment de sécurité, pour favoriser la présence des femmes dans l'espace public. Parfois, il n'y a plus de danger réel en matière de sécurité et pourtant, un sentiment d'insécurité demeure chez les habitants. Il faut donc trouver le bon outil pour parvenir à éradiquer cela et pour que chacune et chacun se sente en sécurité sur le territoire communal.

Rodolphe Thomas, également vice-président de la région Normandie en plus de sa casquette de maire, exprime ses inquiétudes concernant l'augmentation des faits de délinquance, la multiplication des réseaux de narcotrafic et l'abandon des maires face à ces problématiques urbaines. Il appelle à une action plus efficace contre les rodéos et les squats et souligne l'importance d'une convention de tranquillité résidentielle avec les bailleurs sociaux, publics comme privés. Il alerte également sur les difficultés rencontrées avec la justice et relate son expérience personnelle lors du procès en correctionnel de quatre jeunes jugés pour trafic de drogue dans le cadre duquel il avait demandé, au titre de son mandat, à se porter partie civile pour porter la voix des Hérouvillais qu'il représente et qui sont les premiers à souffrir de la stigmatisation de leur commune, accentuée par le narcotrafic.

Céline Pellemoine souscrit aux différentes remarques soulevées par les participants, qu'elle remercie pour leurs précieux témoignages. Elle précise qu'elle identifie des situations très similaires, à Allonnes, qui fait également face à d'importantes problématiques en matière de sécurité. La directrice adjointe du service à la population propose aux participants d'inviter des experts du terrain, comme des policiers ou des procureurs, à l'occasion des prochaines séances de la commission, afin de connaître leurs points de vue et leur perception de la situation.

Les participants s'accordent sur la nécessité d'une meilleure coordination entre les services de l'État en matière de sécurité publique, d'un renforcement de la police de proximité et d'une stratégie plus efficace pour lutter contre le développement rapide du narcotrafic. Ils conviennent également de l'importance de la prévention, notamment auprès des jeunes, et évoquent la possibilité d'un plan national de prévention contre la consommation de drogue ainsi que l'importance du travail en réseau, en lien avec les différents acteurs locaux, pour améliorer la tranquillité des habitants.

Amandine Demore conclut les échanges en proposant l'intervention d'un ou plusieurs experts à l'occasion de la prochaine séance de la commission qui aura lieu au printemps. Elle suggère aux participants de faire remonter à Jean Coulon-Mazeau les propositions de sujets qu'ils souhaiteraient éventuellement aborder à l'occasion de cette deuxième séance et/ou les noms des experts dont ils aimeraient entendre les interventions. D'autres professionnels de la sécurité publique peuvent également être conviés à livrer leur expérience du terrain afin d'éclairer les participants sur la réalité de leur quotidien. L'idéal serait que cette commission aboutisse, à terme, à l'élaboration d'un rapport synthétique sur la situation de nos territoires populaires en matière de sécurité et tranquillité publiques.

Parmi les sujets déjà proposés par les participants pour la prochaine séance de la commission figurent :

- L'analyse des émeutes de juin et juillet 2023 suite au décès de Nahel Merzouk : quel bilan ?
- Légalisation ou dépénalisation peuvent-elle faire partie de la solution ?
- « Bataillons de la prévention », « vidéoprotection », « vidéosurveillance » : l'importance cruciale du vocabulaire utilisé en matière de sécurité publique
- L'efficacité réelle du rappel à l'ordre dans les stratégies de prévention de la délinquance
- Comment réagir plus vite lors des premiers faits de délinquance, notamment à travers l'aide à la parentalité et la sensibilisation des mineurs à risque ?